1898

Guillouzic

Nom : Guillouzic

Prénoms : Joseph François Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 1185

Classe de mobilisation : 1897

ÉTAT CIVIL.

Né le 20 Mai 1878, à Bubert, canton d'Auray, département de Morbihan, résidant à " , canton d " , département d " , profession de marin

fils de feu Joseph et de Corsoulie Marie, domiciliés à Brandivy, canton de Gt Champ, département de Morbihan

N° 26 de tirage dans le canton de Gt Champ

SIGNALEMENT.

Cheveux _____ , sourcils _____

yeux _____ , front _____

nez _____ , bouche _____

menton _____ , visage _____

Taille : 1 m. ____ cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 1. 2. 3. ; militaire (2). _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Inscrit maritime

Compris dans la 4e partie de la liste du recrutement cantonal (____e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Inscrit maritime au quartier de Vannes le 19 9bre 1897 sous le 1002.

Passé dans la _____ de l'armée active le _____

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

3e Régt Infanterie Coloniale 015401

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 2

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

A accompli une 1re période d'exercices dans l _____ du _____ au _____

A accompli une 2e période d'exercices dans l _____ du _____ au _____

Passé dans l'armée territoriale le _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Versé au 3e Régiment d'Infanterie Coloniale le 5 avril 1915 – Passé au 1er Régiment d'Infanterie Coloniale le 30 avril 1915.

Décédé le 1er mai 1915 (renseignements donnés par le ministère de la Guerre, Bureau des archives du ministère des Colonies)

A accompli une période d'exercices dans l _____ du _____ au _____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le _____

Décédé le 8 Mai 1915 à Hoop (Belgique) d'après jugement rendu par le Tribunal de Louvain le 27 Octobre 1922, transcrit sur les registres de la Mairie de Bely, le 8 Novembre 1922.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
	Pêche à La Rochelle		

ÉPOQUE

À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	10 9bre 1900	10 9bre 1910	10 9bre 1912	10 9bre 1916

(1) Le de… ction du 4 décembre 1889.
(2) L'inst… a comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé un drapeau.
(3) Pour … é.
Pour … Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. — 247-147-98. 2